



Fiche de données de sécurité

Date d'émission 15-déc.-2023

Date de révision 05-juin-2024

Numéro de révision: 2

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit SHENZI ® 400 SC Insecticide

Autres moyens d'identification

Code produit 12-0607CAN
Numéro(s) d'enregistrement PMRA # 34974

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Insecticide.
Utilisations déconseillées Activities contrary to label recommendation

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

UPL Agrosolutions Canada Inc .
PO Box 12219
Research Triangle Park, NC,
27709

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-438-6071

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: (800) 424-9300 (24hrs) or (703) 527-3887
Medical: Rocky Mountain Poison and Drug Safety (866) 673-6671 (24hrs)

2. Identification des dangers

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

This chemical is not considered hazardous by the 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.122)

Éléments d'étiquetage

APERÇU EN CAS D'URGENCE

Aspect suspension	État physique Liquide	Odeur Aucune information disponible
-------------------	-----------------------	-------------------------------------

Dangers sans autre classification (HNOC)

AUTRES INFORMATIONS

- Très toxique pour les organismes aquatiques

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
chlorantraniliprole	500008-45-7	40
Propylene Glycol	57-55-6	4.96

1,2-Benziosothiazolin-3-one (Proxel GXL)	2634-33-5	0.0193
--	-----------	--------

Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique précise et le pourcentage de la composition sont retenus au titre de secrets industriels.

4. Premiers secours

PREMIERS SECOURS

Contact oculaire	Jugez l'oeil ouvert et le rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlevez les verres de contact, si le présent, après 5 minutes alors continuent de rincer l'oeil. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincez la peau immédiatement par l'abondance de l'eau pendant 15-20 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.
Inhalation	Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Appelez un centre antipoison ou un docteur pour davantage de conseil de traitement.
Ingestion	Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. Have person sip a glass of water if able to swallow.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus importants	aucune donnée disponible.
--	---------------------------

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂). Agent chimique sec. Jet d'eau. mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.
---	--

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote (NO _x). Fluorure d'hydrogène. Cyanure d'hydrogène.
---	--

Données d'explosion

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection
--	--

des yeux/du visage.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Consultez un spécialiste de normalisation pour déterminer l'état approprié ou les conditions de reportage locales pour l'aide dans la disposition de rebut de caractérisation et/ou de déchets dangereux et tout autre vacarme de liste de conditions les lais. Ne pas laisser pénétrer les courants d'eau.
--	---

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.
------------------------------	--

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation. Tenir hors de portée des enfants.
---------------------	--

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker dans une zone où la contamination croisée avec des pesticides, engrains, aliments ou aliments pour animaux ne puisse pas se produire. Durée de conservation .?3 mois. Protect from freezing.
matières incompatibles	Pas de matières à signaler spécialement.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Directives pour l'exposition	This product does not contain any hazardous materials with occupational exposure limits established by the region specific regulatory bodies.
-------------------------------------	---

Contrôles techniques	Douches.
-----------------------------	----------

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Use eye protection to avoid eye contact. La ou il potentiel pour le contact visuel ayez l'équipement de rincage disponible. Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau	Porter des gants/des vêtements de protection. Socks and footwear.
Protection respiratoire	La ou l'exposition aéroportée est probable l'utilisation NIOSH a approuvé l'équipement de protection respiratoire approprié au matériau et/ou à ses composants. Le plein équipement de masque facial est recommandé et, si utilisé, remplace la nécessité de lunettes de bain.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	suspension
État physique	Liquide
Odeur	Aucune information disponible

couleur	Blanc cassé	
Propriété	VALEURS	Remarques/ Méthode
pH	6	Environ
Point de fusion/point de congélation		Aucun(e) connu(e)
Point/intervalle d'ébullition		Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	> 97 °C	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation		Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucun(e) connu(e)
Densité		Aucun(e) connu(e)
Masse volumique apparente	1.164 - 1.172 g/cm3 @ 20 C	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité		Aucun(e) connu(e)
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau		Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité		Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
Viscosité		Aucun(e) connu(e)

9.2 OTHER INFORMATION- NONE

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Aucune information disponible.

matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit	SHENZI 400 SC Insecticide Acute oral LD50 >5,000 mg/kg Acute dermal LD50 >2,000 mg/kg Acute inhalation LC50 >1.751 mg/L/4hr (Dust/mist) No deaths
------------------------------------	--

Inhalation Peut être nocif par inhalation.

Contact oculaire Peut provoquer une légère irritation.

Contact avec la peau La substance peut provoquer une légère irritation cutanée.

Ingestion PEUT ÊTRE NOCIF PAR INGESTION.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.

Effets mutagènes aucune donnée disponible.

Cancérogénicité Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit.

Effets sur la reproduction Indisponible.

STOT - exposition unique aucune donnée disponible.

STOT - exposition répétée aucune donnée disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité - See above

12. Informations écologiques

écotoxicité

Chlorantroniliprole

BIRD Bobwhite quail >2250 mg/kg

FISH Sheepshead minnow >12 mg/L

DAPHNIA Daphnia magna 0.0116 mg/L

Persistante/dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable.

Bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Mobilité dans un milieu environnemental

May be mobile in the environment.

Nom chimique	Log Pow
Propylene Glycol 57-55-6	-1.07
1,2-Benzothiazolin-3-one (Proxel GXL) 2634-33-5	1.3

Autres effets indésirables

aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Les pertes de pesticide sont intensément dangereuses. La disposition inexacte du pesticide ou du rinsate excessif est une violation de loi fédérale. Si les pertes ne peuvent pas être débarrassées par utilisation ou selon l'instruction d'étiquette, entrez.

Emballages contaminés Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

14. Informations relatives au transport

DOT, États-Unis

When shipped domestically by highway in non-bulk containers this product can be shipped as not regulated.

When shipped in bulk, by vessel, or internationally refer to the IMDG shipping description:

TMD

When shipped in Canada domestic highway non-bulk this product can be shipped as Not regulated as per TDG 1.45.1
In bulk, by vessel or internationally - use IMDG description

IATA

ONU/n° d'identification
Nom d'expédition
Classe de danger
Groupe d'emballage
Description

Single or inner packagings less than 5L (liquid) or 5kg net (solids) are excepted from the Dangerous Goods regulations (IATA Special provision A197)

UN3082
Substances dangereuses pour l'environnement, liquide, n.s.a (Chlorantraniliprole)
9
PG III
Polluant marin

IMDG

ONU/n° d'identification
Nom d'expédition
Classe de danger
Groupe d'emballage
Dangers pour l'environnement

Single or inner packaging less than 5L (liquid) or 5 kg net (solids) are excepted from the Dangerous Goods regulations (IMDG 2.10.2.7)

UN3082
Substances dangereuses pour l'environnement, liquide, n.s.a (Chlorantraniliprole)
9
PG III
Polluant marin

15. Informations relatives à la réglementation

This chemical/product is a pesticide product registered by the PMRA and is subject to specific label requirements under these regulations. The requirements may differ classification and hazard information required for safety data sheets and for labels of non-pesticide products. The following is information as required on the registered product label.

Keep out of Reach of Children. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxic to certain beneficial arthropods (which may include predatory and parasitic insects, spiders, and mites).

Inventaires internationaux

USINV	N'est pas conforme
DSL/NDSL	N'est pas conforme
EINECS/ ELINCS	N'est pas conforme
ENCS	N'est pas conforme
Chine	N'est pas conforme
KECL	N'est pas conforme
PICCS	N'est pas conforme
AICS (Australie)	N'est pas conforme
TSCA	N'est pas conforme

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales

SARA 313

Y

CERCLA

Sans objet

CERCLA**RCRA****Information sur les pesticides**

Component	FIFRA - Restrictions d'utilisation	FIFRA - Pesticide Product Other Ingredients	FIFRA - Listing of Pesticide Chemicals	California Pesticides - Restricted Materials
chlorantraniliprole 500008-45-7 (40)			X	
Propylene Glycol 57-55-6 (4.96)			X	
1,2-Benzothiazolin-3-one (Proxel GXL) 2634-33-5 (0.0193)			X	

Réglementations des États-Unis par État**State Right-to-Know**

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Propylene Glycol - 57-55-6		X	X		

Réglementations internationales**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

EPA, États-Unis, numéro PMRA # 34974
d'enregistrement de pesticide

16. Autres informations

NFPA	SANTÉ 1	inflammabilité 0	Instabilité 0	Danger physique -
-------------	----------------	-------------------------	----------------------	--------------------------

Date d'émission 15-déc.-2023

Date de révision 05-juin-2024

Sommaire de la révision

Update address Update section 14

Avis de non-responsabilité

UPL NA Inc. believes that the information and recommendations contained herein (including data and statements) are accurate as of the date hereof. NO WARRANTY OF FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, WARRANTY OF MERCHANTABILITY, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION PROVIDED HEREIN. The information provided herein relates only to the specific product designated and may not be valid where such product is used in combination with other materials or in any process. Further, since the conditions and methods of use are beyond the control of UPL NA Inc. and UPL NA Inc. expressly disclaims any and all liability as to any results obtained or arising from any use of the product or reliance on such information.

Fin de la FDS